

L'édito Effondrements

Il y a un an, dans mon édito de janvier 2024, j'évoquais en ces termes les maux accablant l'humanité : homicides, féminicides, viols, génocides, ratonnades, xénophobie, pogroms, pédophilie, terrorisme, barbarie, crimes de guerre, racisme, antisémitisme, islamophobie, réchauffement climatique, feux de forêts, complotisme, fake news, pollution des eaux, pollution de l'air, pollution des sols, dictatures, conflits armés, destructions massives, tortures, covid, sécheresses, extinction du vivant, îlots de chaleur, inondations, dévastations, migrants, réfugiés politiques, réfugiés économiques, réfugiés climatiques, carnages, chavirages, sans abris, malbouffe, maltraitements, ...

L'année 2024 n'aura malheureusement rien changé à ces plaies. Illustrations par des faits : Gaza dévastée sous les bombes israéliennes, péril nucléaire de plus en plus prégnant, risque de capitulation de l'Ukraine face à la dictature russe, dévastation de la région de Valence par les eaux, découverte des horreurs des geôles du régime déchu de Bachar Al Assad en Syrie, poussée du populisme avec l'avènement de régimes politiques illibéraux aux Etats Unis, en Argentine, et j'en passe...

Au niveau national, la transition écologique et la protection de l'environnement en berne, la dévastation de l'île de Mayotte par le cyclone Chido, le déficit abyssal de nos finances publiques, l'instabilité gouvernementale, les vagues de licenciement, pour ne citer qu'eux, sont dramatiques et inquiétants.

Si, localement, on ne peut que se féliciter des aménagements en cours ou projetés de la plaine des Aiguisons et de l'espace Mendès France ainsi que de la poursuite de l'afforestation des hauts de Fontaine Village, le déficit important de l'Association Sportive Quetignoise (plus de 100 000 € selon le journal « le Bien Public ») pose question. Comment a-t-on pu en arriver là ? Qui va combler le découvert ? Quand des mesures seront-elles enfin prises pour combattre la pollution récurrente de la Mirande qui dure depuis des lustres ?

Quant à l'association, en dépit des efforts méritoires de son conseil d'administration, elle n'a pas réussi à suffisamment se renouveler. Elle est en sursis, comme je l'ai écrit dans mon rapport moral.

2025 : il n'y a plus qu'à croiser les doigts et à s'en remettre à la providence pour espérer dans ce sombre et inquiétant tableau, quelques lueurs d'espoir pour l'an nouveau.

En dépit de la gravité de ces propos qui n'incitent guère à l'optimisme, je souhaite, au nom de l'association Quetigny Environnement, à tous les lecteurs et les lectrices de ce journal, une belle et bonne année 2025.

Yves GALLI


<http://quetigny.env.over-blog.org/>
quetigny.env@gmail.com

Site de l'ancienne crèche

Les arbres seront-ils conservés ?
Domage que les arbres ne votent pas !



Dans ce bulletin :

2	43 ^{ème} assemblée générale
3	Une association en sursis ?
4	Trop de bagnoles dans l'Est dijonnais et trop peu d'îlots boisés
5	
6	Compteurs Linky : où en est-on ?
7	
8	Les journées mycologiques : avec les scolaires à la Parenthèse
9	
10	Sortie champignons en forêt
11	Ode à Yves, notre sauveur ! Morille, quand tu parais !
12	Des goûts et des couleurs ...
13	... Quetigny annonce la couleur !
14	Quetigny au rythme effréné de l'extension urbaine de la métropole
15	Les haies, un atout pour l'environnement et aussi bonnes pour le climat !
16	Conférence "Nucléaire et eau"
17	Focus sur le tritium et sur Valduc
18	Pesticides dans l'eau potable
19	Opération « Prends soin de la planète »
20	Mais où sont les neiges d'antan ?

43^{ème} assemblée générale de Quetigny Environnement :

Le bilan d'activités qui a été présenté retrace toutes les actions, relativement nombreuses, que nous avons encore conduites cette année. Pouvons-nous considérer pour autant que l'association se porte bien ? Je suis pour ma part plus que réservé et pour tout vous dire inquiet pour sa pérennité.

En dépit de nos efforts depuis de nombreuses années, nous ne sommes jamais parvenus à « rajeunir », à renforcer notre conseil d'administration qui d'une année sur l'autre, à un ou deux éléments près, ne s'est pas renouvelé. Le vieillissement de ses membres impacte son opérationnalité. C'est patent en termes de disponibilité et de logistique alors qu'en terme d'adhésions un noyau relativement important de membres continue à nous manifester sa fidélité.

Une équipe vieillissante

Le constat s'impose. Le fonctionnement de l'association est de plus en plus affecté et perturbé par la moindre indisponibilité des uns et des autres pour des motifs légitimes (maladie, raisons familiales diverses, ...). Il devient de plus en plus

difficile de gérer, lorsque nous organisons une manifestation, les défections de dernière minute. Nous manquons de souplesse et de réactivité. En raison de ces éléments, j'avoue parfois avoir dû jongler avec mon emploi du temps et renoncer à certains projets personnels. Jusqu'à quand cela est-il tenable ? La question doit être posée et il faudra qu'on en débattenne à l'issue de cette assemblée générale.

Personnellement j'ai toutefois annoncé lors du dernier conseil d'administration que je briguerai un nouveau mandat de président. J'espère que les autres membres sortants du CA renouvelleront également leurs candidatures et que d'autres bonnes volontés viendront se joindre à nous. Mais si nous devons rester dans la même configuration au niveau des membres actifs sans perspectives de renforts au cours des prochains mois, ce sera probablement mon dernier mandat. Je souhaite qu'à cette assemblée générale une large réflexion soit consacrée à cette question.

**Assemblée générale 6 décembre 2024
Salle du Cromois**



une association en sursis ?

L'écologie en recul

Sur un plan plus général, l'actualité n'incite pas non plus à l'optimisme. Le dérèglement climatique impacte de plus en plus les populations. Mais après la sidération, les catastrophes sont vite oubliées pour laisser place à l'amnésie qui permet de reprendre le cours de la vie sans rien changer. Je pense en particulier aux inondations tragiques au sud de l'Espagne. Une actualité chasse l'autre. Au lieu d'en tirer des enseignements, une partie de nos concitoyens alimentée par le climatoscepticisme, se tourne vers le bouc émissaire le plus pratique, les écologistes. L'écologie est vue comme punitive et radicale et la défense de nos modes de vie devient pour certains un combat politique contre les « ayatollahs verts ». Personnellement je suis convaincu qu'on ne pourra pas sauver l'humanité sans une transition écologique comportant certaines contraintes (je ne parle pas de punition mais les sanctions risquent d'être autrement plus lourdes à l'échelle de la planète si nous ne changeons pas nos comportements). Toutefois, avec la montée de thèses défendues par l'extrême droite et une partie de la droite (« l'écologie heureuse, arrêtons de faire chier les français, ... »), notre combat s'avère de plus en plus difficile et peut engendrer démotivation et démobilisation.

Pour conclure ce bref rapport, je vous remercie une nouvelle fois, toutes et tous, membres du conseil d'administration mais aussi vous autres, simples adhérents qui nous assistez ponctuellement dans certains projets. Adhérer, c'est pour nous une marque de sympathie et de reconnaissance même si vous ne partagez pas toutes nos idées.

Je suis aussi sensible à votre fidélité et aux liens d'amitiés qui nous unissent depuis de très nombreuses années, parfois depuis près de 40 ans avec certains d'entre vous et je vous en remercie, mais nous ne pourrons pas, soyons lucides, continuer indéfiniment à exister sans nous renouveler et nous renforcer.

Yves GALLI

Président de Quetigny Environnement

Disparition : Yves Le Bourdoulous



Yves Le Bourdoulous, au fond à droite, lors d'une réunion du bureau en mai 1987

Administrateur de Quetigny Environnement à sa création en mai 1981, Yves Le Bourdoulous nous a quittés. Lorsque l'association a contesté l'urbanisation galopante de la ville et revendiqué un développement plus harmonieux des territoires urbains et ruraux, il s'en est écarté. Elu de la municipalité, il a toujours défendu avec conviction les choix politiques de la ville.

Nous garderons d'Yves, toujours souriant, sa bonhomie, sa gentillesse, son caractère un brin taquin et son regard malicieux.

Trop de bagnoles dans l'Est dijonnais...



"Je suis content de ma bagnole. Peut-on appeler ça de l'autosatisfaction ?"

Cette question de l'artiste belge Philippe Geluck ne trouve pas de réponse absolue quand il n'y a pas d'alternative à l'utilisation de la bagnole. La bagnole, qui reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, est indispensable pour faire ses courses au grand marché de Quetigny. Conséquence : trop de bagnoles dans la périphérie, trop de bagnoles dans la zone commerciale... C'est un chapelet de voitures ininterrompu que les voies de la métropole égrènent. Les consommateurs, sommés de consommer, accros du shopping, convergent les week-ends et jours fériés vers le centre commercial, véritable paradis artificiel. Le trafic devenu exceptionnel dans cette zone attractive interroge, aujourd'hui plus que jamais, sur les limites en matière de circulation automobile et sur la pollution de l'air dans l'Est dijonnais pris d'assaut par les voitures.

L'urbanisme commercial à la française développé dans les années 1970, tant décrié aujourd'hui par son impact négatif sur l'environnement, se poursuit pourtant avec la création sans cesse de nouveaux logements dans la périphérie.

Qui dit logements, dit voitures. C'est le serpent qui se mord la queue !

Qui dit logements, dit nouveaux services, nouveaux magasins. La création de quartiers autour de ces temples de la consommation devenus des centres de vie et d'envie ne font qu'aggraver l'artificialisation des sols, la pollution de l'air, la destruction de la biodiversité et l'engorgement de l'Est dijonnais. La ZAC de Quetigny d'une autre époque, particulièrement énergivore et gourmande en mètres carrés, les nouveaux grands ensembles qui s'étendent sur la commune de Chevigny, les inévitables parkings bitumés et voies routières à perte de vue, dénaturent notre paysage quotidien et enlaidissent la périphérie. C'est l'image symbolique de ce que l'on appelle la France moche. Malgré l'investissement dans d'autres modes de transport comme le tram, plus collectif et moins polluant, (faut-il encore qu'il desserve la ville de Chevigny !), c'est aussi tout un territoire qui s'est construit autour de la bagnole avec des routes embouteillées et une pollution induite.

Le développement de la métropole, qui se fait au détriment du reste du département, progresse toujours avec un rythme soutenu. La bétonisation et l'artificialisation des sols sur des hectares dans l'Est dijonnais est sans limite malgré la saturation de l'offre commerciale et du réseau routier.

... et trop peu d'îlots boisés

L'intégration au tissu urbain environnant de la ZAC apparaît aujourd'hui en rupture avec la transition écologique. La vie y sera-t-elle soutenable et l'air respirable dans les prochaines années ? Ce territoire répondra-t-il aux exigences sociales et à l'urgence climatique ?

La voiture reste utile si on ne la considère plus indispensable. Comme il est difficile de s'en passer, une transformation radicale de son usage social sera incontournable.

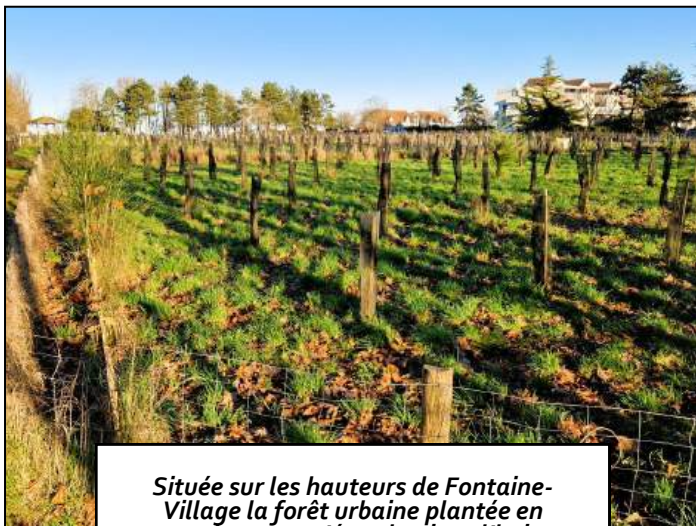
Un petit poumon vert aux portes de Quetigny

Les forêts urbaines gagnent en popularité et représentent une solution innovante pour créer des villes plus durables et habitables. Elles offrent une multitude de bénéfices potentiels environnementaux, contribuent à la lutte contre le changement climatique et peuvent améliorer la qualité de vie et la santé humaine.

Situé sur les hauteurs de Fontaine-Village non loin de la voie rapide "l'Arc", ce nouvel espace boisé où sont implantées de façon très dense de nombreuses espèces variées permettra-t-il de lutter contre la pollution de l'air et l'émission de gaz à effet de serre, les deux principales nuisances environnementales causées par l'automobile ? Si les jeunes arbres sont plantés serrés les uns

contre les autres pour les inciter à grandir très vite, cette micro-forêt n'atteindra sa taille adulte que dans plusieurs années. Bien qu'elle s'ajoute au patrimoine arboricole de Quetigny, elle reste par sa superficie insuffisante pour capter le CO2 et concentrer la pollution aux particules fines dans l'Est dijonnais. La pollution atmosphérique liée à la circulation automobile est source importante de polluants provenant des gaz d'échappement, de l'usure des pneus et des freins. Cette micro-forêt urbaine ne pourra compenser l'empreinte carbone et la pollution que le trafic routier génère.

La haie bocagère entre le bassin de rétention et Fontaine Village, outre sa fonction paysagère, préservera la biodiversité



Située sur les hauteurs de Fontaine-Village la forêt urbaine plantée en novembre 2021 s'étend aujourd'hui sur 6 800 m²

Néanmoins, ces plantations, intégrées au tissu urbain, ambitionnent à recréer des écosystèmes forestiers favorisant la biodiversité, créant un abri pour la faune, vers de terre, insectes pollinisateurs, oiseaux...

A Quetigny, ces zones reboisées sur la plaine du Suchot et les haies bocagères qui s'inscrivent dans une politique de transition écologique permettront aux habitants de s'y promener, d'y trouver de l'ombre, un peu d'air frais en période de canicule. La présence d'une forêt locale naturelle, si petite soit-elle, est aussi un moyen de reconnecter les citoyens à la nature.

Jean MICHOT

Compteurs Linky : où en est-on ?

Début 2018, Quetigny Environnement s'est engagée, aux côtés du collectif anti-linky de Côte d'Or, dans une campagne pour inviter les habitant.es de Quetigny à refuser l'installation à leur domicile de ces compteurs : action justifiée par le refus de mettre au rebut 35 millions de compteurs en parfait état de marche, par les risques des ondes électromagnétiques sur les personnes sensibles, par l'insuffisance de garantie concernant les données personnelles recueillies par ces compteurs, véritables "mouchards à domicile".



A raison, nous avons demandé au Maire, au moyen d'une pétition signée par près de 400 personnes, d'informer nos concitoyens sur leur liberté de refuser l'installation de ce compteur, comme l'avaient fait près d'un millier de maires sur le territoire. En vain, l'argumentation invoquée par le maire était : « *ce compteur est obligatoire* ».

Face à ces refus parfaitement légaux ...

Qu'en est-il neuf ans après le lancement du programme ? 3 millions d'abonnés n'ont toujours pas de compteur Linky et, Enedis, qui avait opéré un forcing d'enfer avec moult mensonges et menaces quelquefois physiques de la part des sociétés de poseurs, a dû admettre que ces refus, n'ayant entraîné ni amendes ni coupures d'électricité, étaient parfaitement légaux. Rappelons pour mémoire les comportements de voyous de nombreux poseurs qui, avec la bénédiction d'Enedis, sont entrés dans les immeubles sans avertir

les particuliers concernés, ou ont installé les compteurs donnant sur la rue sans que le courant soit coupé lorsque les personnes sont absentes, avec des risques réels de dégradation ou d'incendie d'appareils, ce qui a incité les particuliers à protéger leurs compteurs actuels.

Enedis s'acharne

Les "sans-Linky" dont les compteurs se portent parfaitement bien, certains après plus de 30 ou 40 ans de fonctionnement, ne vont donc pas payer d'amendes qui seraient la conséquence d'une illégalité. Cependant, Enedis, par la voix de la CRE (commission de régulation de l'énergie) menace de faire payer, à compter de la mi-2025, 9,04 euros/mois HT (soit 65 euros TTC/an) pour la relève visuelle des compteurs. Jusqu'à cette date, si la mesure est adoptée, il suffit de transmettre, comme actuellement, une fois l'an un auto-relevé de consommation sur le site web <https://www.enedis.fr/faire-le-relevé-en-ligne> ou par tél au 0 970 831 970.

Cette facturation reste d'ailleurs encore incertaine car Enedis, pour pouvoir l'appliquer, va devoir effectuer des « *relèves à pied* » et donc réembaucher du personnel puisque la quasi-totalité des emplois de releveur (environ 5000) ont été supprimés. Des procédures devant la justice administrative ont été lancées pour essayer de faire annuler cette facturation discriminatoire qui, si elle est mise en place, sera totalement injuste.

Un compteur qui coûte cher

En effet ce ne sont pas les refus du Linky qui ont coûté et coûtent cher mais le remplacement de 35 millions de compteurs en parfait état de marche et d'une durée de vie bien supérieure à celle des compteurs Linky dont la fabrication et la pose auront coûté quelques 5 milliards d'euros intégralement reportés sur la facture des consommateurs.

Compteurs Linky : où en est-on ?

Ce qui a coûté et coûte cher à beaucoup de particuliers, ce sont leurs brutales augmentations de factures et d'abonnement qu'ils ont dû subir, à la suite de la pose des nouveaux compteurs. Outre ces factures augmentées, Enedis et le gouvernement, peuvent désormais, par décret, imposer des coupures ou réduction de puissance à distance aux citoyens ayant opté pour ou subi la pose du Linky. Les "sans-Linky" sont à l'abri de telles décisions.

A coup de matraquage et de désinformation, Enedis soutenu par les médias mainstream et la grande majorité des dirigeants de ce pays et même par l'association UFC-Que Choisir, on a fait croire à des millions d'abonnés que ces compteurs permettraient des économies d'énergie et une maîtrise de leur consommation. C'est au contraire le pouvoir central qui impose ses règles.

Une bonne affaire pour Enedis mais pas pour les consommateurs

Le rapport de la Cour des comptes publié le 18 novembre 2024 confirme l'appréciation qu'elle avait portée en 2018 sur le caractère généreux des conditions financières accordées à Enedis et ses actionnaires, conditions qui leur auront permis d'engranger près de 1,5 milliard d'euros sur la période 2016-2029, bénéfiques jamais répercutés sur la facture des consommateurs.

Côté consommateurs, en revanche, la Cour fait état d'un « *bilan provisoire encore décevant en ce qui concerne la maîtrise de la demande d'énergie et le volet commercial.* »

« *C'est le cas de la réduction des pertes liées aux fraudes qui a été entravée par les effets de la hausse des prix de l'électricité à partir de 2022* ». Les opposants étaient soupçonnés refuser le nouveau compteur « *pour pouvoir continuer à frauder* ». Récemment des opérations de police ont cherché à débusquer des réseaux proposant aux abonnés de réduire leur facture en trafiquant

leur Linky. En juillet dernier des perquisitions ont eu lieu chez Enedis du fait de fausses facturations et corruption dans les services chargés du Linky.

« *C'est aussi le cas de la maîtrise de la demande d'énergie (MDE) à travers l'information du consommateur sur le détail de sa consommation ou la modulation tarifaire horaire afin de l'inciter à décaler sa consommation hors pointe pour réduire sa facture d'électricité.* » Ainsi par exemple, depuis l'été 2023, des arrêtés ministériels permettent à Enedis d'empêcher, par le biais de Linky, le réchauffage de l'eau des cumulus pendant les heures creuses de la mi-journée.

Concernant les innovations commerciales proposées par les fournisseurs d'électricité, « *l'amélioration du fonctionnement du marché de l'électricité, qui constitue la dimension européenne du projet, n'est pas perceptible. Les nouveaux services apportés aux consommateurs par les fournisseurs restent décevants, les offres commerciales innovantes se heurtant à la préférence des consommateurs pour des prix fixes ou prévisibles comme le sont les tarifs réglementés.* » Et on comprend ces usagers qui ont recherché la sécurité face à l'explosion des prix intervenus ces dernières années à cause surtout de la spéculation sur un marché en folie et non pas du coût réel de production de l'électricité.

Au total, on est bien loin des promesses d'Enedis et des adeptes de tous poils de Linky concernant les économies d'énergie et la maîtrise de la consommation par les particuliers. Tant de gabegie, de mensonges, de coûts écologiques (compteurs mis au rebut, utilisation massive de métaux rares pour des appareils de courte durée de vie) pour aboutir à un gain d'énergie insignifiant de 1% !

Voir aussi :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr>
Rapport de la Cour des Comptes

Raymond MAGUET

Les journées mycologiques

14 octobre 2024 : avec les scolaires

Lundi 14 octobre après-midi : à la découverte du règne des champignons avec la classe CM1/CM2 de Sandrine DENAT de l'école primaire de la Fontaine-aux-Jardins.



Finie la traditionnelle sortie champignons en bus dans les forêts de l'Est Dijonnais avec des classes des écoles primaires de la ville : l'association Quetigny Environnement innovait cette année en prospectant directement sur le site du bassin de rétention de Fontaine Village avec la classe CM1/CM2 de Sandrine Denat de l'école primaire de la Fontaine aux Jardins. Après un long épisode pluvieux les jours précédents, le soleil était au rendez-vous avec un temps clément et un magnifique ciel bleu.

A 13h30 un groupe d'une vingtaine d'élèves nous accueille. Premier contact sous les frondaisons d'un arbre de la cour de l'école avec un petit moment d'échange en guise d'introduction : qui a déjà cueilli des champignons ? Lesquels ? Comment appelle-t-on les spécialistes des champignons ?...

Muni de paniers mais sans couteaux, (la maîtresse est prudente et veille à la sécurité de ses élèves), le groupe se dirige ensuite vers le bassin de rétention et fait une petite pause juste après la passerelle métallique qui enjambe le Cromois. L'occasion de poser quelques questions sur ce cours d'eau loin d'être connu de toutes et tous.

Puis Brigitte expose les règles de cueillette et les précautions à prendre pour récolter les champignons avec un conseil majeur : surtout ne pas couper leur pied avec un couteau mais le déterrer car sa base

est un élément important pour l'identification ! Quelques pas plus loin, Yves appelle leur attention sur un spécimen, très vite repéré, qui pousse sur un saule : un polypore. Il enchaîne les questions : où poussent les champignons (même en hauteur !) Comment est-il arrivé là ? Que va devenir l'arbre ? Va-t-il mourir ?

Puis, par petits groupes, surveillés par d'autres membres de l'association également présents (Lionel, François), ils s'éparpillent sur les pelouses tondues, les herbes hautes et sous les arbres au-dessus de Fontaine Village à la recherche de champignons. Aucun risque de les perdre : le milieu est relativement ouvert, nous ne sommes pas en forêt. Ils peuvent évoluer à leur guise. Certains se livrent à une razzia de coprins mica-cés. Avec leurs cousins, les coprins noir d'encre, ils auraient pu, munis d'une plume d'oiseau, écrire avec le liquide noir qui apparaît lors de leur vieillissement.

15 heures 45 : c'est l'heure du retour. Après la séance de lavage des mains, un assortiment de champignons déposés sur une table et ramassés la veille par Yves et Sandrine les attend pour une approche sensorielle. Le site aménagé du verger conservatoire se prête parfaitement à cet exercice. Assis sur les troncs disposés en arc de cercle, les élèves découvrent la couleur éclatante de l'amanite tue-mouche, l'odeur nauséabonde de l'anthurus d'Archer, les lamelles cassantes de la russule noirissante ou lardacées de la russule charbonnière, ...

Bientôt 16h30. La leçon de choses est terminée. Les enfants, après avoir découvert, le temps d'un après-midi, la poésie du monde des champignons vont retourner dans leurs foyers et retrouver l'espace digital qui les entoure.

Merci à Sandrine, leur maîtresse, mycophage et mycophile, pour son implication dans cette activité.

Yves GALLI



Les journées mycologiques

24 octobre 2024 : à la Parenthèse



Mardi 24 octobre 2024 : Quetigny Environnement anime un atelier champignons à la Parenthèse.

Fraîchement cueillis la veille par Catherine, Lionel et François, les champignons étaient installés dans des assiettes sur des tables à proximité immédiate du bar de la Manivelle. L'atelier a été ouvert toute la journée à la curiosité des visiteurs de la médiathèque venus nombreux découvrir les spécimens récoltés et échanger avec les bénévoles de l'association présents (Yves, Lionel, François).

Les champignons étaient disposés par grands groupes :

« Les classiques » : à aiguillons, à tubes, à lamelles et à plis.

« Les bizarres » : en forme de coupe, d'oreille, d'entonnoir, de corail, de boule, d'étoile, ...

Des affiches et la présentation de livres qui leur étaient consacrés complétaient l'exposition dont l'objet était uniquement de donner un aperçu de l'univers très vaste des champignons qui va des moisissures et des levures aux plus gros, dont certains pèsent plusieurs kilos.

Un quizz était proposé aux personnes qui voulaient tester leurs connaissances. Il a été extrait du fascicule des cahiers techniques de la gazette des Terriers consacré au règne des champignons avec les réponses page 10.

La proximité des installations avec le café solidaire a permis des échanges amicaux et conviviaux avec le public. En résumé une sympathique journée mais un peu bruyante pour le personnel de la bibliothèque auprès duquel nous nous excusons pour le dérangement. Un grand merci à la directrice de l'établissement d'avoir bien voulu nous accueillir dans ses locaux.

Yves GALLI

Quizz proposé aux personnes qui voulaient tester leurs connaissances

- 1 - Les champignons poussent dans tous les milieux.
 Vrai Faux
- 2 - Les champignons ne possèdent pas de chlorophylle.
 Vrai Faux
- 3 - Les champignons peuvent se nourrir de matières :
 Mortes Vivantes Les deux
- 4 - Les champignons poussent en toutes saisons.
 Vrai Faux
- 5 - Un cèpe est une espèce de bolet.
 Vrai Faux
- 6 - Les champignons sont utiles au développement de la forêt.
 Vrai Faux
- 7 - Le "pied de mouton" est un champignon :
 à aiguillons à tubes à lamelles
- 8 - Le mycelium est la racine du champignon.
 Vrai Faux
- 9 - Certains champignons ont une peau (cuticule) formée de chitine comme les insectes.
 Vrai Faux
- 10 - Le pourcentage de champignons "bons comestibles" est de :
 5% 50% 75%
- 11 - Le pourcentage de champignons toxiques ou mortels est de :
 5% 50% 75%
- 12 - Tous les champignons violets sont comestibles.
 Vrai Faux
- 13 - Un champignon mangé par une limace est comestible pour l'homme.
 Vrai Faux
- 14 - Il existe des "trucs" pour savoir si un champignon est comestible.
 Vrai Faux
- 15 - Les champignons absorbent facilement les métaux lourds et certaines substances radioactives.
 Vrai Faux

Réponses page suivante

Sortie champignons en forêt de Cîteaux

Comme chaque année, Quetigny Environnement organisait fin octobre une sortie en forêt pour la découverte et la cueillette de champignons.



La forêt de Cîteaux est une forêt domaniale gérée par l'Office national des forêts. C'est un site Natura 2000.

Pour cette fois la forêt de Cîteaux a été élue de notre choix. Pas moins de 23 personnes avaient répondu à notre invitation, ce qui marque un vrai intérêt pour cette activité de nature.

Malgré les pluies de l'été et de l'automne, les champignons n'étaient pas vraiment au rendez-vous. Peu de variétés, peu de cèpes ou de girolles mais suffisamment de trompettes pour satisfaire les souhaits de la plupart des participants.

Un temps assez agréable, de quoi s'oxygéner. La forêt est vaste, tellement vaste que l'on peut même s'y perdre. Et c'est ce qui arriva à quatre cueilleurs, acharnés à pousser la recherche des trompettes suffisamment loin pour ne pas revenir bredouilles.

Les réseaux téléphoniques sont capricieux dans ces zones forestières souvent éloignées des relais. Il faut donc ne pas se laisser surprendre. Mais quelquefois la passion guide les chasseurs hors des zones couvertes par les réseaux et lorsque l'on a oublié de se munir d'une boussole ou lorsque l'on fait trop confiance à un soleil capri-

cieux, on peut s'égarer. C'est ce qui est arrivé à certains et particulièrement à l'un d'entre nous qui a franchi lignes et routes forestières sans finalement pouvoir se repérer. Insouciance qui a donné quelques inquiétudes au président de l'association qui, comme toujours, se fait un point d'honneur à ramener, sains et saufs, et dans les temps, tous les adeptes passionnés de la cueillette ou la découverte des champignons. Grâce à sa perspicacité et sa ténacité, le groupe s'est retrouvé au complet en temps voulu.

Avec émotion pour les égarés qui ont tenu à offrir une ode à leur sauveur du moment après le frisson de l'égarement.

Sans panique pour quiconque mais avec la conviction collective qu'il va falloir à l'avenir mettre en place une organisation plus rigoureuse lors de cette sortie annuelle.

A la prochaine sortie pour de nouvelles aventures avec confiance et sérénité !

Raymond MAGUET



Réponses du Quizz proposé à la page 9

1 : vrai – 2 : vrai – 3 : les deux – 4 : vrai – 5 : vrai – 6 : vrai – 7 : à aiguillons – 8 : faux – 9 : vrai – 10 : 5% 11 : 5% - 12 : faux – 13 : faux – 14 : faux – 15 : vrai.

Ode à Yves notre sauveur !

*En cet après-midi d'un samedi automnal
 Dans la forêt de Cîteaux domaniale
 Les trompettes forestières de l'univers végétal
 Ont sonné l'heure des mycologues chasseurs.
 La chasse battait son plein
 Mais Bélénos, le maître du soleil se cacha en un tour
 Rendant plus qu'incertain le retour
 Des plus intrépides cueilleurs.
 Bardes et druides, elfes et autres korrigans
 Occupés à festoyer longuement
 Se révélèrent impuissants
 A guider les pas de nos valeureux compères
 Engagés dans de lointaines clairières
 A traquer d'introuvables lactaires.
 Nous partîmes vingt et trois
 Mais du fait d'un funeste hasard
 Nous ne fûmes que dix-neuf à l'ultime rencard.
 Sois béni, Yves pour ta perspicacité
 Ta lucidité et ta ténacité,
 Car sillonnant lignes et allées forestières
 Sur la route du "Pont Voisin"
 Tu as su arracher à la nuit
 Quatre vieux écervelés, sottement égarés
 Insensibles ou rebelles
 A ton sifflet président rassembleur
 Car sans toi, Yves, notre sauveur
 Ces quatre âmes éplorées
 Auraient subi les affres de la nuit
 Peuplée de monstres, fantômes et formes terrifiantes.
 Sans toi, Yves, notre sauveur,
 Hélicoptères en escadrille
 Auraient la forêt de Cîteaux survolé
 Pendant que moines à genoux
 A l'heure de Vigiles ou de Laudes
 Auraient dû, en nocturne, invoquer l'Eternel
 Pour la survie de nos frères égarés.
 Cette nuit-là, dans la forêt lointaine
 On entendit Hibou, du haut de son grand chêne
 Pleurant d'inespérés compagnons de fortune
 Arrachés à la nuit et à Belisama déesse de la lune.
 Certes Eugène Potier se trompait lourdement
 Quand il osa écrire sciemment
 Dans son international testament
 Qu'il n'est pas de sauveur suprême.
 Car gloire et longue vie à toi, Yves, notre suprême sauveur !*

Les égarés



Morille, quand tu parais !

Le sentier est escarpé. Elle est tapie entre la racine saillante du frêne et une petite touffe d'herbe fine. Silencieuse, élancée, surgie d'un peu de terre, étonnée d'être découverte si tôt. La morille noire, la première, la meilleure, la plus parfumée.

Plus tard, au creux d'une touffe de noisetiers, chaude, elle se prélassait au soleil d'avril, majestueuse, méandres évasés au maximum pour cueillir à plein la lumière et le souffle léger du vent. Nullement effarouchée, elle goûte enfin l'éblouissement du promeneur surpris de la rencontre. La morille blonde.

Petit matin de mai, une petite plaque de neige n'en finit pas de fondre aux premières douceurs du printemps. L'ombre de l'épicéa semble s'étirer à l'infini. Mi ombre, mi soleil, une forme étrange se profile sur l'herbe naissante de ce pré de montagne, avide de chaleur après cet interminable hiver. La nature n'attend pas, l'herbe veut envahir l'espace, les racines refoulent leur énergie. Chut, quelqu'un vient. Vite camouflons-nous : un peu de noir pour imiter la terre, un zeste de marron pour se confondre avec la feuille morte voisine. La petite morille noire des montagnes, farouche, bien dissimulée.

A chaque fois c'est la même surprise, le même ravissement. Jamais là où on l'attend vraiment. Fantaisiste souvent mais toujours mythique. Il y en a sûrement d'autres à proximité, ici dans ce coin d'ombre, là vers ce carré de mousse ou ces feuilles enchevêtrées par l'hiver.

L'œil rivé au sol, l'esprit tout entier tendu vers l'être espéré. Tout devient morille : la petite pomme de pin, la feuille sèche racornie, la noix de mousse tricotée.

Vous n'en avez pas trouvé ? Regardez donc près de votre voiture avant de repartir. Il y en a toujours une qui rêve de se laisser enlever.

Séchée ou poêlée sur le champ, son parfum et son goût sont inoubliables. Mais attention suffisamment cuite pour éviter quelques embarras gastriques.

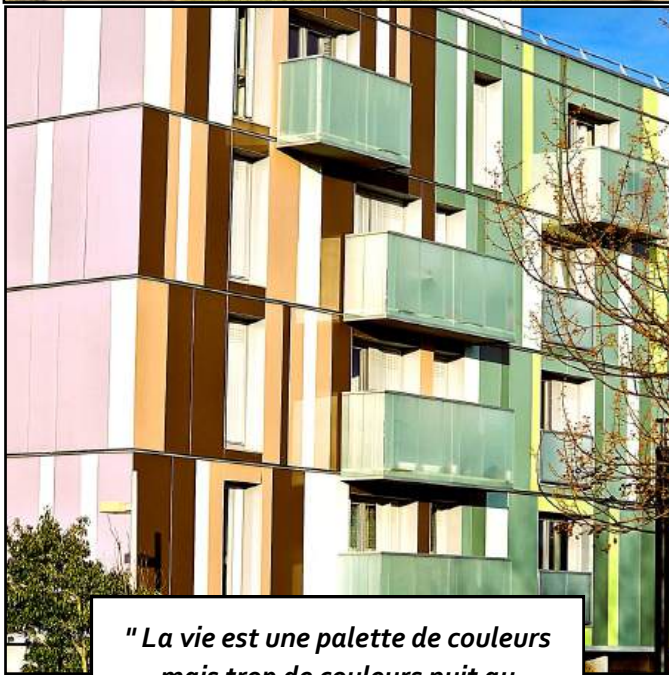
Ô morille, quand tu nous tiens !

Raymond MAGUET

Des goûts et des couleurs ...

"Des goûts et des couleurs, on ne discute pas !"

Cette expression trouve un sens tout particulier pour le visiteur qui arpente le cœur de ville de Quetigny. Chaque individu avec son regard a ses goûts, ses opinions et cela ne se discute pas.



*" La vie est une palette de couleurs
mais trop de couleurs nuit au
spectateur" ...*



La vue attirée par un subtil éventail de couleurs, pas toujours modérées, déclenche chez le visiteur, des émotions et des perceptions propres à chacun. Inutile d'essayer de convaincre sur ce qui est beau ou ce qui ne l'est pas. A chacun son goût et cela ne se discute pas : des goûts et des couleurs ... et nous pouvons encore nous exprimer librement.

Les couleurs des bâtiments ont façonné la vie de la plupart d'entre nous depuis la création de la ville nouvelle de Quetigny. Harmonieuses, douces, équilibrées et sobres, elles ont un impact agissant sur notre humeur, nos sentiments. Les immeubles teintés de couleurs, parfaitement intégrés dans le contexte environnant, espaces verts aérés et paysage arboré, participent grandement à l'identité et à la qualité de vie de Quetigny. La palette de couleurs pastel de ses bâtiments, audacieuse à l'époque mais parfaitement maîtrisée, devenait une signature forte de la ville nouvelle.

Nouveaux immeubles, nouvelles couleurs

Pour une raison d'identité et d'architecture, il a fallu donner des couleurs aux nouveaux bâtiments et rénover les anciens. Par des associations de couleurs vives et couleurs plus classiques, on retrouve des bâtiments généreusement colorés. A travers ce mélange de peintures et de figures symétriques, d'immeubles géométriques et de façades bariolées, le visiteur peut découvrir un tableau parfois trop chamarré, parfois désorganisé.

L'ajout de couleurs vives est parfois risqué, l'assemblage de panneaux multicolores ou l'utilisation maladroite de couleurs militaires (bleu-gris, vert olive, marron ou kaki) sur un ensemble d'immeubles peuvent susciter quelques critiques. Bien que la pollution risque d'afadir les teintes ...

... Quetigny annonce la couleur !

«La couleur est un pouvoir qui influence directement l'âme», a déclaré Wassily Kandinsky, père fondateur de l'art abstrait. La couleur joue donc un rôle important dans notre vie. Cette vie qui n'est pas rose et qui, la plupart du temps, nous en fait voir de toutes les couleurs ! Jusqu'aux couleurs de l'arc-en-ciel qui illuminent nos quartiers dont une copropriété, avenue du Château, porte le nom " Arc-en-ciel"...

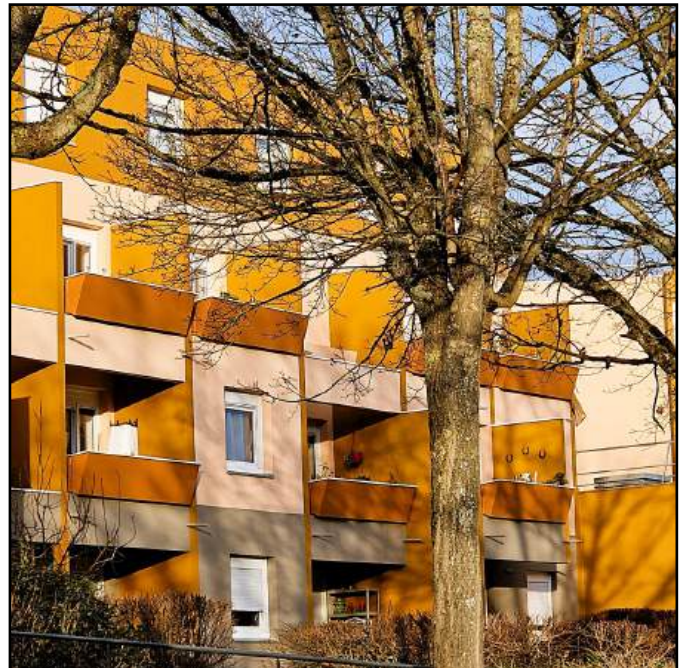
Des illuminations pas très douces

La fête de Noël, devenue un événement commercial ou une opération de marketing, a perdu son héritage religieux. La municipalité qui a réduit l'éclairage public de Noël a mis en place un éclairage raisonné mais parfois inadapté. Les illuminations qui surplombent des ronds-points, aux teintes agressives avec des guirlandes de guinguette sans oublier les effets de lumière et le clignotement de certains éclairages, donnent une atmosphère à la fête foraine.

S'ajoutent à cela, encore plus accrocheuses, des lumières criardes aux couleurs primaires qui illuminent des décors de manèges et qui n'ont pas nécessairement de relation avec Noël. Des goûts et des couleurs ...

J M

Jusqu'au tramway habillé aux couleurs des communes de la métropole !



Quetigny au rythme effréné de l'extension urbaine de la métropole



La métropolisation transforme le paysage urbain de Quetigny.

La "ville à la campagne", ouverte et verte, n'a pas résisté à l'accélération inévitable de constructions d'immeubles au centre-ville. Si la densification peut apparaître comme un modèle vertueux pour répondre à une nécessité économique autrement qu'écologique, la dizaine de nouveaux bâtiments fragmente l'espace urbain et donne l'impression d'une ville bétonnée. Les nouveaux immeubles, plus hauts et plus serrés dont l'emballage soigné et coloré préserve néanmoins l'identité de Quetigny, accaparent des espaces naturels et verticalisent la ville. L'horizon se referme et perturbe l'intégrité visuelle.

La fin de la cité-dortoir

La vie apparaissait paisible et cool dans la cité-dortoir avec ses ensembles résidentiels de faible hauteur, ses rues arborées, spacieuses, bordées de haies. L'ancienne place centrale, à taille humaine, favorisait un sentiment de sécurité, de communauté et de cohésion sociale. Les résidents y ressentaient une émotion positive dans un espace retreint mais plus accueillant. Prémices d'une métamorphose pressentie : l'arrivée du tram. Les quetignois perçoivent l'accélération sans limite de leur quotidien et doivent s'habituer dorénavant à une nouvelle proximité spatiale au cœur de ville.

Quetigny se transforme et prépare les habitants déjà installés à une sensation de densité urbaine avec des craintes fondées sur leur qualité de vie.

Explosion urbaine de l'Est dijonnais

Les communes de l'Est dijonnais sont devenues les villes servantes de la métropole. La frénésie de nouvelles constructions au détriment des terres agricoles modifie l'habitat naturel et engendre un certain nombre de problèmes liés à la concentration humaine. L'artificialisation des sols, la bétonisation des espaces, l'implantation de tous cotés d'infrastructures routières dégradent l'environnement et sont des facteurs anthropiques inévitables. Le dérèglement du climat dont les effets négatifs seront de plus en plus marqués (inondations, îlots de chaleur, retrait-gonflement des sols argileux ...) complètera le tableau noir des répercussions en milieu urbain : perte de la biodiversité, pollution de l'air, nuisances sonores, engorgement des routes, embouteillages, surpopulation dans le tram, etc, avec les conséquences non anodines sur la santé : stress social, allergies, maladies respiratoires ...

Les impacts environnementaux et la surabondance de zones commerciales risquent d'user les habitants. La vie métropolitaine ne peut-être durable qu'avec l'arrêt de l'extension urbaine dans l'Est dijonnais rendu vulnérable.

Jean MICHOT

« Les haies, un atout pour l'environnement et aussi bonnes pour le climat ! »

Table ronde autour des haies le 22 novembre à la Parenthèse

Organisée par le comité de Jumelage de Quetigny dans le cadre du Festisol (Festival des solidarités) dont la thématique nationale cette année était "Environnement et droit des peuples".

Etaient présents :

Philippe Schmitt pour la ville de Quetigny

Jean-Claude Germon pour l'association des Jardiniers de Quetigny

Arnaud Aubert pour PROMUT

Vincent Cartault pour le Lycée agricole de Quetigny

Francine Mulot pour l'association Quetigny-environnement

17 participants

Introduction par Jean-Michel Thomas

Un constat : au début du 20^{ème} siècle, 2 000 000 km de haies en France, aujourd'hui 750 000 km. En Bourgogne Franche-Comté, entre 1940 et 2013 perte de 42% de linéaire de haies (aujourd'hui : 53 000 km de haies). En 2023, a été signé un pacte en faveur de la haie avec comme objectif la plantation de 50 000 km de haies d'ici 2030.

Philippe Schmitt présente le programme municipal de plantation de la haie bocagère qui ne nécessite pas d'entretien. Il explique aussi le programme de plantation sur la Plaine des Aiguisons dont un verger expérimental (12 à 15 arbres spécifiques comme des amandiers).

Vincent Cartault explique le fonctionnement de l'exploitation agricole du Lycée agricole basé sur le développement des haies qui présentent plusieurs intérêts écologiques : faire de l'ombre aux animaux, biodiversité, paysage de bocage. Entre 2021 et 2023 de nouveaux linéaires ont été installés avec le conseil de la chambre d'agriculture de Côte d'Or. D'autre part un

atelier de maraîchage biologique doit voir le jour prochainement. Puis un verger de 7500 m² doit aussi être réalisé. Ces projets vont se développer dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et la protection de la biodiversité en concertation avec les partenaires locaux : métropole, INRAE, Chambre d'agriculture, Biobourgogne, la LPO, le GRAB d'Avignon et AGROOF (Agroécologie et foresterie). Le scénario est en cours d'étude, notamment concernant la rentabilité par rapport à un système d'exploitation agricole classique.

Jean-Claude Germon observe qu'à l'intérieur de l'espace des jardins familiaux, les parcelles sont délimitées par des haies qui permettent aussi une séparation avec l'espace public. Souvent elles sont réalisées avec un souci esthétique et des résultats positifs sont visibles (limite des effets du vent et du ruissellement). Des effets négatifs sont également relevés comme une limite de l'ensoleillement, trop d'ombre, un important maintien de l'humidité avec des risques de maladies des plantes et un risque d'envahissement qui nécessite donc un entretien technique et une gestion adaptée à la taille des parcelles.

Arnaud Aubert présente les projets sur la commune de Quetigny : le verger de 3 ha (14 000 € de plantations) en polyculture et variétés anciennes. La vie biologique avait disparu dans le sol argilo-calcaire. Il a donc fallu beaucoup travailler le sol avant les plantations. Des haies sont actuellement en plantation.

Francine Mulot présente les panneaux pédagogiques réalisés dans le cadre du festival de la biodiversité en juin 2024, en particulier ceux concernant les haies. Elle insiste sur la situation actuelle à Quetigny où les habitants ont tendance à arracher leurs haies au profit de claustras. A ce propos, elle demande à Philippe Schmitt que ce sujet soit abordé dans les médias de la commune, notamment dans le bulletin Vivre à Quetigny. Des articles pourraient y être rédigés en expliquant l'intérêt des haies pour la protection de la biodiversité et la lutte contre la pollution automobile.

Francine MULOT .

Conférence “Nucléaire et eau”

Radioactivité : le droit de savoir pour agir et réagir

La CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) est une association dont l'objectif est d'informer la population sur les risques liés à la radioactivité et ses impacts sur la santé et l'environnement. Elle milite pour le respect du droit à l'information et l'obtention d'une réelle protection.

Nucléaire et eau : ça ne coule pas de source

Comment fonctionne une centrale nucléaire : schéma simple

Une centrale nucléaire est une installation qui produit de l'électricité en utilisant l'énergie nucléaire. Le fonctionnement d'une centrale nucléaire est similaire à celui de toute autre centrale thermique. En fait, une centrale nucléaire est un type de centrale thermique dont la fonction est de produire de l'énergie électrique.

Le nucléaire a besoin d'eau

Toutes les centrales nucléaires sont implantées près d'une source d'approvisionnement en eau : littoral ou rives d'un grand cours d'eau. L'eau est un élément vital qui sert au refroidissement du réacteur car les 2/3 de la chaleur produite ne sont pas convertis en électricité et doivent être évacués.

Dans les réacteurs en circuit ouvert, l'eau réchauffée est rejetée dans le milieu aquatique d'origine (mer, estuaire, fleuve, rivière).

Dans les réacteurs en circuit dit "fermés", elle est rejetée en grande partie dans l'atmosphère sous forme de vapeur via des tours aéroréfrigérantes.

Les besoins en eau sont considérables : 2 à 4 m³/seconde pour un réacteur en circuit fermé et 40 à 60 m³/seconde pour un réacteur en circuit ouvert.

En France, parmi les 56 réacteurs nucléaires en fonctionnement, 38 sont refroidis avec de l'eau douce de surface issue d'un cours d'eau.

70% de la totalité de l'eau douce de surface prélevée entre 2012 et 2019 l'a été pour le parc nucléaire (15,4 milliards de m³/an).

Avec 14 réacteurs dont 8 en circuit ouvert, le Rhône est le fleuve où les prélèvements d'eau sont les plus massifs : ils s'élèvent en moyenne à 375 m³/seconde.

Le nucléaire réchauffe l'eau

Les centrales nucléaires rejettent de la chaleur

Dans un réacteur nucléaire, sur 3 kilowattheures d'énergie produits par la fission, 1 seul est converti en électricité.

Les deux autres sont rejetés principalement sous forme de chaleur, dans des cours d'eau, en milieu marin ou dans l'atmosphère.

En France, la chaleur rejetée par les centrales nucléaires représente plus du double de l'énergie consommée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire de tous les logements.

Selon EDF, entre le milieu du 20^{ème} siècle (1) et le début du 21^{ème} siècle, le Rhône en aval d'Avignon s'est réchauffé de 1,4°C, dont 1,2°C du fait des rejets thermiques des centrales nucléaires. Les centrales nucléaires sont responsables à 80 % du réchauffement du Rhône.

La planète se réchauffe, les règles s'assouplissent

Les rejets de chaleur par les centrales nucléaires dans les cours d'eau et en milieu marin sont encadrés.

Pour la plupart des sites, il existe également une limite pour la température du milieu récepteur après mélange. Pour Saint-Alban : 26°C en période froide et 28°C en période chaude.

Ces limites imposent parfois à l'exploitant de réduire la puissance des réacteurs voire de les arrêter. À l'été 2020, la puissance du réacteur 2 de Saint-Alban a été réduite à 22 reprises.

Mais lors des canicules de 2003 et 2006, l'État a tout bonnement supprimé les limites de température aval afin de maintenir en fonctionnement plusieurs centrales.

Avec le réchauffement climatique, ces épisodes caniculaires seront de plus en plus fréquents.

Le nucléaire pollue les eaux souterraines

Les activités nucléaires provoquent une contamination radioactive des eaux souterraines.

Le nucléaire impacte le milieu aquatique

1•Contamination par les centrales

Les centrales nucléaires sont autorisées à rejeter des éléments radioactifs dans l'environnement.

Ces rejets ont un impact. Par exemple, les activités en tritium et en carbone 14 des végétaux aquatiques prélevés en aval de la centrale de Golfech sont supérieures à celles des végétaux prélevés en amont.

2• Contamination par les mines

Les mines et usines d'extraction d'uranium exploitées en France jusqu'en 2001 ont produit d'importantes quantités de déchets radioactifs.

Focus sur le tritium et sur Valduc

D'où vient le tritium ?

Tritium naturel, tritium artificiel

Le tritium est un isotope radioactif de l'hydrogène (la demi-vie du tritium est de 12,3 ans, ce qui signifie que la moitié de sa quantité initiale se désintègre en cet intervalle de temps). Lors de sa désintégration il émet un rayonnement bêta de faible énergie et se transforme en hélium.

Le "bruit de fond" est d'environ 1Bq/l dans l'eau de pluie, dont l'origine est naturelle (interaction du rayonnement cosmique avec l'atmosphère) et artificielle (essais nucléaires aériens des années 50-60),

Les rejets actuels de l'industrie nucléaire civile et militaire s'ajoutent au bruit de fond,

Le tritium se retrouve dans les eaux de boisson lorsqu'elles sont puisées dans les cours d'eau en aval des points de rejets des centrales, car les systèmes de traitement ne parviennent pas à le piéger efficacement.

Quantité de tritium rejetée

La plus grosse quantité de tritium est produite dans les réacteurs nucléaires. Les rejets annuels sont de l'ordre de **12 millions de GBq sous forme liquide en milieu marin**, et 60 000 GBq par an sous forme gazeuse.

La quantité de tritium rejetée par les centrales augmente notamment avec l'énergie produite par le réacteur. Sur la période 2017-2021, les rejets annuels moyens de tritium du parc électronucléaire français se sont élevés à environ **1 million de GBq sous forme liquide (deux tiers en eaux douces)** et le tiers restant en milieu marin) et 23 000 GBq sous forme gazeuse.

S'agissant des rejets atmosphériques, c'est le centre **CEA de Valduc** (Côte d'Or), où sont fabriquées les armes thermonucléaires, qui vient en tête : environ **200 000 GBq par an** soit plus de 60 % de l'ensemble des rejets atmosphériques de France (le site rejette également 1 à 2 GBq/an sous forme liquide).

Encadrement des rejets

Les rejets de tritium des installations nucléaires de base sont encadrés par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN). Si le cours d'eau est utilisé pour l'approvisionnement en eau potable, le tritium va nécessairement se retrouver dans l'eau de boisson des communes concernées.

- ▶ Depuis 2005, le contrôle de la teneur en tritium dans les eaux potables est obligatoire.
- ▶ Les résultats publics sont difficiles à consulter.

Côte d'Or (CEA Valduc)

En 1957, les responsables du programme nucléaire militaire cherchent un site retiré pour y développer, à l'abri des regards, des activités à risque qu'il n'est pas possible de réaliser au centre de Bruyères-le-Châtel, implanté trop près de l'agglomération parisienne.

Leur choix s'arrête sur la commune de Salives, dans le département de la Côte-d'Or, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Dijon. Le Centre d'Études Nucléaires de VALDUC s'installe ainsi sur un domaine d'environ 600 hectares, dans une région très forestière, à faible densité humaine.

C'est là que vont être fabriquées les têtes nucléaires de la force de frappe française. Le centre utilise du tritium, du deutérium, du plutonium et de l'uranium pour fabriquer les différents modèles de bombes. Il assure aussi la maintenance des armes, en particulier des têtes thermonucléaires qu'il faut régulièrement recharger en tritium et le recyclage des modèles déclassés, ce qui implique des opérations d'extraction particulièrement polluantes.

Le tritium, élément radioactif n'est pas retenu par les dispositifs de filtration classiques. Il a été détecté dans 77 communes de Côte d'Or. Ce constat avait été fait par la CRIIRAD dans les années 1990. Il s'agit du site qui, de loin, rejette le plus de tritium en France par voie atmosphérique (60% de la totalité).

La quantité de communes (et la population) concernées est probablement sous-estimée, pour deux raisons :

- ▶ généralement, les techniques de mesure ne sont pas assez sensibles,
- ▶ certaines communes ne sont pas contrôlées (ou les résultats ne sont pas publiés).

La CRIIRAD publie des cartes interactives pour les communes dans lesquelles du tritium a été détecté.

<https://www.criirad.org/tritium-resultats-france/>

La carte fait apparaître le cas de la Côte d'Or, où se trouve le centre CEA de Valduc.

<https://www.criirad.org/tritium-zones-geographiques-les-plus-touchees/#Cote-d-Or>

Lionel SANTONA
Source CRIIRAD



Cette conférence "Nucléaire & eau" Le cas du CEA de Valduc a eu lieu le 13 décembre 2024 à Quetigny

Avec la participation de **Roland Desbordes**, porte-parole de la CRIIRAD.

Des métabolites de pesticides dans l'eau potable



Rédigé par les inspections des ministères de la Santé, de la Transition écologique et de l'Agriculture, un document de juin 2024 révélait l'échec de la lutte contre la contamination de l'eau par les pesticides.

Les nappes phréatiques subissent des pollutions diffuses importantes et sous-estimées, largement dues à l'agriculture. Des dégâts irréversibles qui ont causé, entre 1980 et 2019, la fermeture de 12 500 captages d'eau potable sur les 33 000 existants.

En octobre 2024, l'association Générations Futures montre, dans un rapport exclusif, qu'un nombre élevé de métabolites, ayant de forts risques de contaminer les captages et l'eau potable, ne sont pas encore surveillés : 71% des métabolites de pesticides à risque pour l'eau potable n'ont fait l'objet d'aucun suivi dans les eaux souterraines ou l'eau potable !

Les métabolites de pesticides sont des molécules issues de la dégradation des pesticides. Leur toxicité est parfois plus aigüe que les molécules mère. Les métabolites risquent d'être présents dans nos nappes phréatiques à des teneurs pouvant atteindre 100 fois la norme pour l'eau potable. Il n'existe pas de liste officielle des métabolites recherchés dans le contrôle de qualité des eaux brutes et de l'eau potable publiée par les autorités nationales ou locales. Pour les quelque 300 substances actives autorisées à ce jour en France, uniquement 33 métabolites sont suivis dans l'eau potable. Mais lorsque cette surveillance est instaurée, elle intervient souvent tardivement, parfois après l'interdiction des substances actives. Inhalés, ingérés ou dispersés dans l'environnement, leur présence dans l'eau potable constitue un véritable défi pour les autorités sanitaires.

C'est une question de santé publique alors que les autorités publiques soulignent fréquemment que *"l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés en France"*.

Les inspections générales dénoncent ***"l'échec global de la préservation de la qualité des ressources en eau pour ce qui concerne les pesticides"***. Elles ont révélé ***"une grande hétérogénéité du suivi des pesticides et métabolites"***.

Restriction de l'usage des pesticides nécessaire

Face à ce constat accablant, elles estiment nécessaire de consolider la surveillance en fixant *"un socle minimum d'exigences pour la surveillance réalisée par les personnes responsables de la production et distribution de l'eau (PRPDE)"* et en établissant une liste socle de substances à inclure dans le contrôle sanitaire réalisé par les Agences Régionales de Santé (ARS), à compléter au niveau régional en fonction des spécificités de chaque territoire. La publication de la liste des molécules recherchées est indispensable pour l'information des consommateurs. Par ailleurs, les valeurs toxicologiques de référence pour les métabolites devraient être fixées sous l'égide de l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), en même temps que l'autorisation de la substance.

Pour répondre à cette situation critique, des mesures préventives urgentes sont inéluctables concernant les zones prioritaires de captages. La mission commanditée estime que *"la politique de protection des captages est à refonder"*. *"Sans mesures préventives ambitieuses et ciblées, la reconquête de la qualité des eaux est illusoire"*.

D'où l'absolue nécessité d'interdire l'utilisation des pesticides dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable avec des compensations financières aux agriculteurs pour qu'ils arrêtent de les utiliser. L'augmentation de la taxe appliquée aux ventes de pesticides, redevance pour pollution diffuse (RPD) destinée à financer les agences de l'eau, est une autre mesure possible.

Quelles que soient les mesures curatives mises en place lorsque les métabolites sont quantifiés dans l'eau, leur coût très important a un impact sur le prix de l'eau pour le consommateur. Il en est de même pour éliminer techniquement les polluants éternels (composés perfluorés plus ou moins toxiques) mais présents dans l'eau potable. "Fontaine, je ne boirai pas de ton eau ?"

J.M. (Sources Générations futures et Reporterre)

Opération « Prends soin de la planète »



Dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de notre planète et à l'initiative du centre social La Passerelle, une matinée de ramassage des déchets a été organisée le vendredi 20 septembre sur l'ensemble de la ville de Quetigny, en excluant la zone commerciale.

Après un petit déjeuner offert, une vingtaine de bénévoles, dont des membres de Quetigny Environnement, s'est répartie au sein de 8 équipes, chacune d'elles devant ratisser un secteur bien défini.

Au total, 27 kilos de déchets ont été ramassés, triés et éliminés en deux heures. L'opération s'est achevée par un pique-nique tiré du sac au parc du Grand Chaignet.

Les bénévoles ont de toute évidence respecté la démarche zéro déchet en limitant les emballages générés par leur déjeuner champêtre et en privilégiant les plats faits maison ...

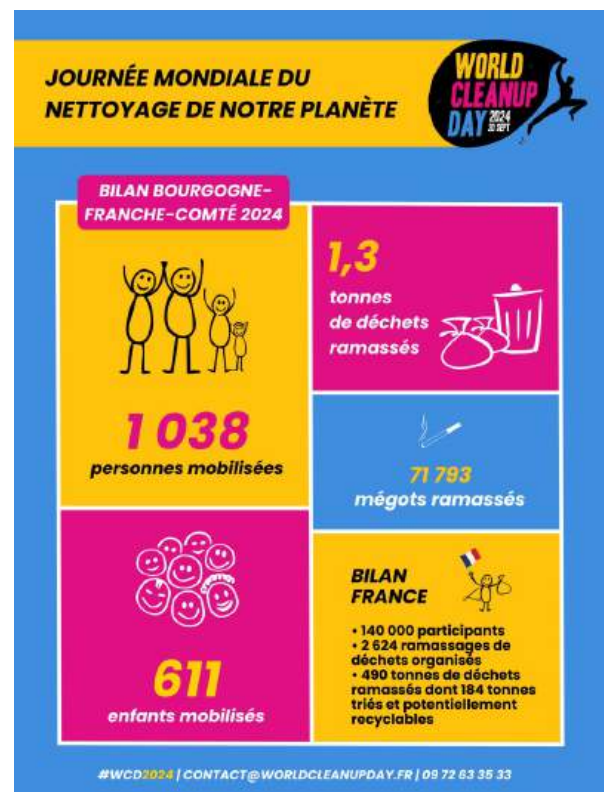
Michel BROYER



Tous engagés pour une planète sans déchet !

Afin de ramasser les déchets abandonnés polluant notre environnement, cette journée mondiale du nettoyage de la planète a mobilisé tous les acteurs : citoyens, entreprises, collectivités, associations. Voici le bilan régional de cette journée :

La durée de vie des déchets abandonnés dans l'environnement



Voici quelques exemples de durée de vie pour vous dissuader de les jeter n'importe où...

1 à 5 mois pour un trognon de pomme ou une brique de lait, 3 à 12 mois pour un journal, 12 mois (en fonction de la composition) pour un sac en plastique biodégradable, jusqu'à 5 ans de durée de vie pour un mégot de cigarette, un chewing-gum, 5 à 10 ans pour l'huile de vidange, 13 à 15 ans pour les déchets de bois, 100 ans pour une canette à boisson ou un pneu, 400 à 450 ans pour une couche jetable ou un sac en plastique et jusqu'à 5000 ans pour le verre.

Mais où sont les neiges d'antan ?



La Saône gelée à Seurre , quai du Nord...

En février 1956 est survenue la plus grosse vague de froid, le mercure affichait de - 18 à -20 °C pendant trois semaines !

Mais où sont les neiges d'antan ?

Naguère, la neige emmitouflait les toits de nos villes et villages pendant des semaines voire des mois. Un grand manteau blanc recouvrait nos campagnes que les températures hivernales entretenaient pendant l'hiver. Il pouvait « *geler à pierre fendre* », le froid faisait claquer les dents, "*ça cail-lait*" disait-on et le givre collait sur les vitres des maisons. Les rivières gelaient. La Saône parfois aussi. Les riverains s'aventuraient sur la glace, silhouettes noires désarticulées dans l'hiver blanc. Ces images populaires d'un temps révolu nous replongent dans une saison qui n'existe plus ...

"Y a plus de saisons ma bonne dame !

Y a plus de saisons mon bon monsieur !"

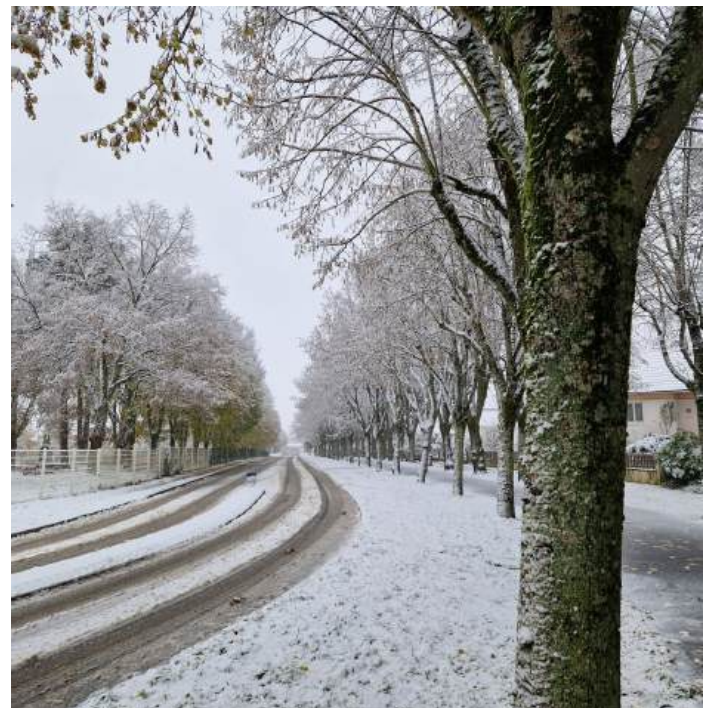
Preuve s'il en est l'épisode de neige et de froid mi-novembre 2024 considéré comme exceptionnel par les médias qui évoquaient abusivement un froid polaire ! Ce n'était effectivement que les premiers frimas d'un hiver doux qui res-

semble à tous ces derniers hivers depuis le dérèglement climatique : temps gris, brouillards, pluie, vent, températures modérées et flocons de neige industrielle... Les hivers rigoureux appartiennent désormais au passé et nous pouvons que constater l'augmentation des températures hiver comme été. Des étés que l'on redoute avec toujours des records de chaleur chaque année !

Les saisons ne rythment plus guère le vécu quotidien à Quetigny. Si l'hiver est dévalorisé, et l'été redouté, nous sommes néanmoins, sensibles à l'exubérance de la floraison printanière de nos haies, l'automne venu à la palette de couleurs de nos arbres et à l'arrivée des premiers flocons de neige.

Hélas avec le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, dans un environnement urbain de plus en plus artificialisé, aurons-nous encore la possibilité de communier avec la nature, de l'observer et de ressentir les saisons ?

JM



Quetigny sous un beau manteau blanc jeudi 21 novembre 2024. L'épisode n'a duré qu'un jour mais avec l'arrivée des premiers flocons de neige ce manteau neigeux a aussi réjoui petits et grands...

La dernière vague de froid remonte à 10 ans, en février 2012.